



**Note de lecture de: Arbib, Dan et Partene, Elena (dir.),
“ La philosophie générale ”, Le Philosophoire, vol. 54,
no. 2, 2020, pp. 5-214**

Alain Panero

► To cite this version:

Alain Panero. Note de lecture de: Arbib, Dan et Partene, Elena (dir.), “ La philosophie générale ”, Le Philosophoire, vol. 54, no. 2, 2020, pp. 5-214. Carrefours de l'éducation, 2021, 51, pp.193-196. 10.3917/cdle.051.0193 . hal-03348941

HAL Id: hal-03348941

<https://u-picardie.hal.science/hal-03348941>

Submitted on 25 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dan Arbib et Elena Partene (dir.), « La Philosophie générale », *Le Philosophoire*, vol. 54, n°2, Automne 2020, pp. 5-214.

Consacrer un numéro de revue à la notion de « philosophie générale » est une excellente initiative. En France, cette notion, apparemment bien connue des agrégatifs et des professeurs de philosophie du 2nd degré ou du supérieur, reste, en vérité, largement impensée. Qu'est-ce donc qu'une bonne copie de philosophie générale ? Qu'est-ce donc qu'un cours, à l'université, de philosophie générale ? Si personne ne nous interroge, nous en avons l'intuition. Mais dès qu'il s'agit de répondre précisément à cette question, nous sommes dans l'embarras. Faut-il s'en plaindre ?

Oui et non... Oui, parce que la philosophie générale n'étant pas une suite de généralités, il convient de mieux en définir la nature, ne serait-ce que pour aider les étudiants. Non, parce que l'intention de vouloir dire à tout prix *ce qu'est* la philosophie générale peut paradoxalement sembler antiphilosophique. Après tout, nombre de rapports de jury d'agrégation ne laissent-ils pas entendre que les meilleures copies de philosophie générale s'imposent par elles-mêmes ? À l'instar de l'idée vraie qui, chez Spinoza, est *ipso facto* norme du vrai et du faux, la bonne copie de philosophie générale prouverait le mouvement en marchant et se reconnaîtrait sans qu'il soit besoin d'exhiber tous les critères d'une telle reconnaissance. « Si, un moment, le lecteur a oublié qu'il corrigeait une copie du concours de l'agrégation pour se retrouver sur un chemin et dans un domaine autres et plus libres, où devient possible, à chaque pas, la rencontre toujours étrange de la chose même, il est certain, infailliblement, que les exigences du concours auront elles-mêmes alors été accomplies supérieurement », écrit Emmanuel Cattin (*Rapport de jury de l'agrégation externe*, 2013, p. 15). La question, sous cet angle, n'est pas tant : « Qu'est-ce qu'une bonne copie ou un bon cours de philosophie générale ? » mais plutôt : « Qui en est capable ? ». Et la réponse, certes plus mythologique que logique, ne fait pas mystère : la philosophie générale ne peut être que le fruit d'un esprit libre, c'est-à-dire d'un esprit, qui n'ayant nul besoin de s'opposer pour se poser (contrairement d'ailleurs à l'esprit fort, encore assujéti aux doctrines qu'il combat), déjoue toute classification et ne peut, s'il doit l'être, qu'être librement reconnu par la communauté de ses pairs, et non au moyen de quelque critérium strictement académique. Tout un imaginaire collectif conditionne ainsi, nous semble-t-il, même encore aujourd'hui dans un contexte de démocratisation des études secondaires et supérieures, nos représentations de la philosophie et du métier de professeur de philosophie. Ce que suggérerait continûment, au fil des générations d'étudiants et d'enseignants, la notion de « philosophie générale », c'est l'irréductibilité non seulement d'un savoir qui excède toute discipline scolaire mais aussi d'une transmission qui excède toute didactisation. Le jury de l'agrégation attend *seulement* du candidat « qu'il fasse exactement ce qu'il attend de lui-même » (*Rapport...*, 2007, p. 28), qu'il fasse « confiance à [sa] capacité d'initiative et à [sa] créativité philosophique contrôlées par le jugement » et tienne « un discours philosophique personnel » (*Rapport...*, 2015, p. 14 et p. 25), afin de réussir un « exercice qui fait la singularité d'une pensée authentique » (*Rapport ...*, 2017, p. 10). Exercice qui ne confère certes pas un statut de philosophe à part entière, ni *a fortiori*, de génie philosophique, mais qui distinguerait déjà le professeur de philosophie de ses collègues des autres disciplines.

Dans ces conditions, on peut se demander, d'un point de vue épistémologique, si les philosophes de profession, surtout s'ils ont été formés en France, sont vraiment les mieux placés pour réfléchir à la notion de « philosophie générale ». Sans un certain effort de psychanalyse du savoir ou de mise à distance sociologique de certaines représentations professionnelles, le projet de philosopher sur la « philosophie générale » est-il réellement pertinent ? Ne risque-t-il pas de se transformer en un exercice de « philosophie générale », dont le thème, en quelque sorte « hors programme », serait « La Philosophie générale » ? D'un autre côté, on voit mal comment parler rigoureusement de « philosophie générale » sans être soi-même un philosophe de profession, et qui plus est, sans être passé, en France, sous les fourches caudines des concours de recrutement. Comment faire ? Faut-il, au nom d'un certain réquisit d'objectivité, faire avant tout du syntagme « philosophie générale » un objet à *expliquer*, par exemple dans le cadre d'une histoire de l'éducation, et plus précisément d'une histoire de l'enseignement de la philosophie en France, ou faut-il plutôt s'en tenir à une approche plus *compréhensive*, où des philosophes particulièrement concernés par l'usage de ce syntagme, éprouveraient le besoin d'en réexaminer le sens ?

Que les deux coordinateurs de ce numéro, D. Arbib et E. Partene, aient été particulièrement sensibles, dans la construction de ce dossier, à de tels enjeux épistémologiques, c'est certain. Leur « Éditorial » (pp. 5-11) révèle bien, quitte à faire trébucher de son piédestal la « Philosophie générale », l'espèce d'omerta qui frappe une notion taboue encore largement impensée. Puisqu'il ne s'agit évidemment pas, pour la « philosophie générale », de s'en tenir à des généralités, de quelle « généralité » est-il donc question ici ? Ou, pour le dire autrement, quel est ici le degré ou le dosage de « précision » visé ? Et la question est d'autant plus épineuse que la généralité ou la précision recherchées ne semblent jamais déterminées, ni *a priori* ni *a posteriori*, par des objets, universels ou particuliers, indéterminés ou spéciaux, dont la philosophie générale aurait, à l'instar de l'ontologie ou de la métaphysique, à s'occuper. Si les contours de la philosophie générale ne sont pas « objectivement » délimités par ses objets, n'est-elle qu'une pure rhétorique sans ancrage et sans lest ? Faut-il plutôt dire que son « objet » est un objet de type éducatif ? Elle ne serait alors rien d'autre (mais l'enjeu est essentiel) qu'une méthode philosophique, un ensemble d'exercices autant rhétoriques que spirituels, pour former l'Homme, à la fois libre et raisonnable, tel que l'ont rêvé et le rêvent aujourd'hui encore les philosophes et les pédagogues. Mais, dans ce cas, l'histoire des systèmes et des doctrines philosophiques ne constitue-elle pas le matériau privilégié d'une « philosophie générale » qu'on définit pourtant habituellement comme le contraire d'une « histoire de la philosophie » ? Comment lever ce paradoxe ?

Une chose est sûre : le but de ce dossier n'est sûrement pas de s'en tenir à des réponses convenues ou à des distinctions toutes faites (par exemple, « apprendre la philosophie / apprendre à philosopher »), quitte à accentuer délibérément le paradoxe que nous venons d'évoquer, comme le font d'ailleurs la plupart des auteurs de ce dossier. Pour étayer leur propre travail de définition de la philosophie générale, ces derniers n'hésitent pas, en effet, à *faire de l'histoire de la philosophie*. D. Arbib s'appuie sur Descartes, E. Partene sur Kant et Hegel, Yoen Quian-Laurent sur Pascal, Louis Guerpillon et Johanna Lenne-Cornuez sur d'Alembert, Alexandre Feron sur Sartre, et Aurélia Peyrical sur Theodor W. Adorno, en nous offrant au passage une traduction de *Sur l'étude de la philosophie* (1955).

En ce point, le lecteur se demandera sans doute si ce numéro de revue sur « La Philosophie générale » n'est pas avant tout un ouvrage d'histoire de la philosophie sur les différents sens de la notion de « philosophie générale » chez les grands auteurs de la tradition. En outre, il se demandera peut-être, au fil de cette succession ou juxtaposition, en droit indéfinie, d'articles qui sont autant de dissertations brillantes (la contribution d'E. Partene est, sur ce point, un modèle du genre), si la normativité qui sous-tend l'ensemble, celle, académique, des concours de recrutement ou des expertises universitaires, ne confère pas, ici ou là, aux analyses les plus subtiles (voir, par exemple, l'analyse de « l'honnêteté » chez Pascal), un aspect tout de même très convenu. Ce qui n'est certes pas un défaut. Comme nous le notions plus haut, la volonté de radicalité et d'objectivité des coordinateurs de ce dossier les autorise à ne rien exclure *a priori* du champ de leur enquête, ni la perspective d'une refonte radicale et contemporaine de la notion de « philosophie générale », ni celle d'une réintégration académique de cette notion dans le giron de l'histoire de la philosophie, ni même celle d'une absence de définition.

En tout cas, on saisit mieux ici, rétrospectivement, la logique de ce dossier. Les deux entretiens-débats qui, après l'éditorial, ouvrent la réflexion, l'un avec Pascal Engel qui, déjà en 1998, s'efforçait de « réinventer la philosophie générale » dans la revue *Le Débat*, l'autre avec Frédéric Laupies qui la réinvente sous nos yeux (le lecteur a soudain le sentiment de philosopher en sa compagnie, avec simplicité et aisance, sur des sujets pourtant difficiles, comme si la philosophie pouvait devenir populaire et pas seulement générale), ont justement pour but d'ouvrir le plus possible le champ des combinatoires conceptuelles, de briser d'emblée le cercle du Même. On perçoit mieux aussi l'impact de la contribution de Bruno Poucet qui, lui, est historien de l'éducation. Son enquête minutieuse (à partir de certaines archives inédites), sa relecture des programmes officiels et sa reconstitution d'une histoire française de la « philosophie générale » (qui, sur le plan de la dialectisation des concepts, notamment ceux de métaphysique et de théodicée, est bien davantage que la simple « esquisse » annoncée dans le titre de l'article) valent ici comme une sorte de centre de gravité du dossier : en amont et en aval de ce solide pivot historique, les autres auteurs peuvent dériver à leur gré, et réinventer, sans crainte, la philosophie générale.

Alain Panero, Université de Picardie Jules Verne (CAREF)